

C'est quoi, le Conseil d'établissement ?



LE CÉ, C'EST UN GROUPE FORMÉ DE PARENTS, DE MEMBRES DU PERSONNEL ET DE LA DIRECTION QUI SE RÉUNIT POUR DISCUTER ET DÉCIDER DES GRANDES ORIENTATIONS DE L'ÉCOLE, TOUJOURS DANS L'INTÉRÊT DE TOUS LES ÉLÈVES.

Pourquoi c'est important ?

Parce que les décisions du CÉ influencent le projet éducatif, le budget, les activités, les règles de vie, et plus encore. En y participant, on a un vrai pouvoir de réflexion et de décision sur ce qui se passe dans notre école.



Des Mésanges



Et moi, je peux m'impliquer ?

Oui ! En tant que parent, tu peux poser ta candidature pour faire partie du CÉ ou simplement assister aux réunions pour t'informer. C'est une belle façon de :

- Mieux comprendre le fonctionnement de l'école
- Faire entendre la voix des parents
- Contribuer concrètement à la vie scolaire de ton enfant... et de tous les autres !

En bref, le CÉ, c'est...

- ✓ Un lieu d'échange et de collaboration
- ✓ Un espace pour améliorer la vie scolaire
- ✓ Un engagement qui fait une vraie différence

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

GRANDS PRINCIPES

Décisions prises dans le meilleur intérêt de tous les élèves (article 64 de la loi sur l'instruction publique)

Chaque membre vote à titre personnel, pas comme représentant d'un groupe

RÔLE CÉ

- Détermine les grandes orientations (budget, projet éducatif)
- Approuve les montants pouvant être demandés aux parents (effets scolaires, levées de fonds)
- Donne son accord sur certains aspects pédagogiques (PPP, grille-matières)

DEVOIRS DES MEMBRES (ARTICLE 71 DE LIP)

- Agir avec soin, prudence et diligence
- Faire preuve d'honnêteté, de loyauté et d'un esprit collectif
- Toujours garder l'intérêt de l'école et de l'ensemble de la communauté en priorité

RÈGLES

- On parle chacun notre tour et on lève la main avant d'intervenir
- On respecte la personne qui s'exprime
- On reste constructif et bienveillant dans nos échanges

Ensemble, faisons du CÉ un espace efficace et harmonieux pour l'ensemble des élèves !